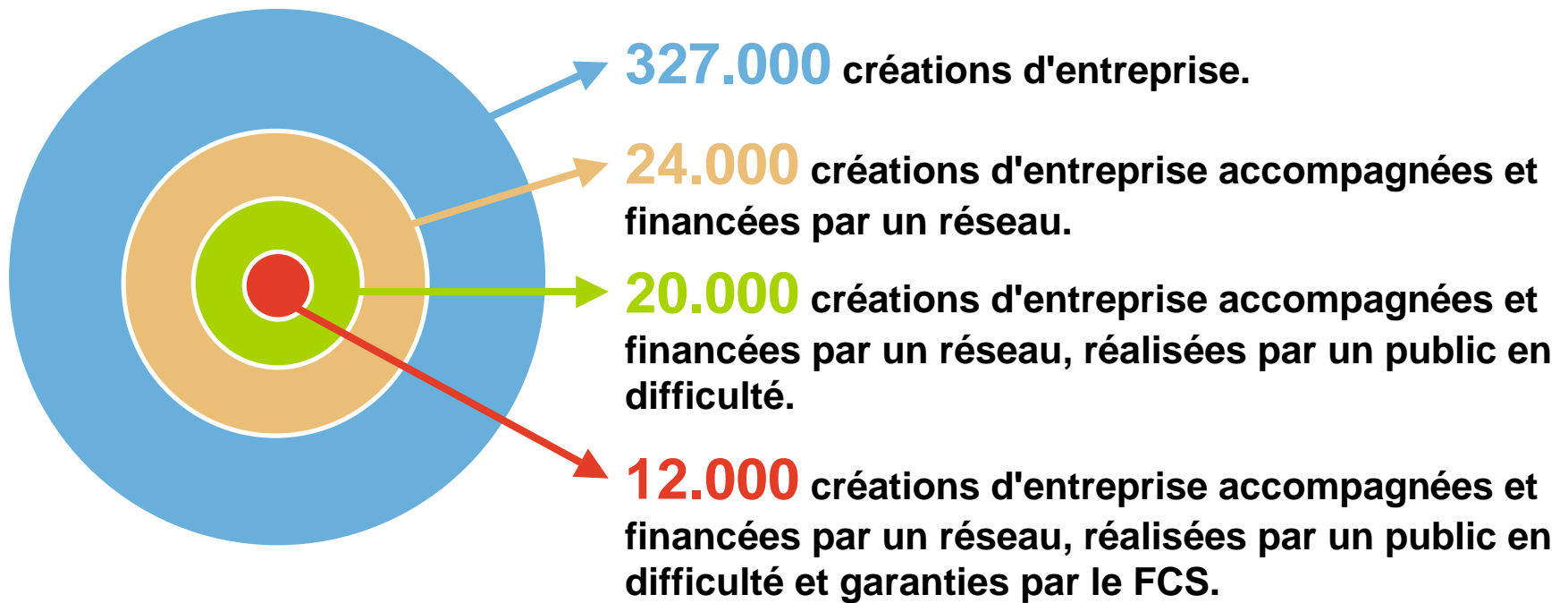


■ Introduction

Le microcrédit, enjeux et contexte

■ Création d'entreprise et microcrédit (2008)



■ Définition / Typologie

■ Un accompagnement de qualité à la création d'entreprise par les publics en difficulté et un prêt permettant un accès à la banque et aux services bancaires de droit commun :

le microcrédit s'est développé en France selon 3 voies :

■ Un microcrédit extra-bancaire

■ Des associations habilitées qui empruntent pour prêter (type Adie)

■ Un microcrédit "mixte"

■ Un prêt d'honneur accordé par une association déclenche un prêt bancaire (type France Initiative)

■ Un microcrédit bancaire garanti

■ La banque accorde directement le crédit en contrepartie de l'expertise du projet et d'une garantie apportée le plus souvent par le FCS (type France Active)

■ Principaux chiffres

■ Le microcrédit professionnel en France

■ Un préalable : un accompagnement de qualité est la condition sine qua non du microcrédit professionnel. Son financement relève de la solidarité nationale, publique (Etat et Collectivités locales) et privée (mécénat et bénévolat)

2008	Microcrédit extra-bancaire	Microcrédit bancaire	Microcrédit mixte
Entreprises créées	24.000		
Volume de prêts	34 M€	60 M€	100 M€ de prêts d'honneur
Pérennité à 3 ans	65%	86%	87%
Emplois créés ou maintenus	12.000	5.100	35.000

■ Débats table ronde

■ Quel modèle économique ?

■ Quel modèle économique durable pour le microcrédit en France face à la raréfaction des ressources publiques ?

■ Quelle transition vers la banque ?

■ Comment se met en place la collaboration entre un organisme de microcrédit et la banque ? Comment éviter la création d'une banque des pauvres ?

■ Quelle mesure de l'impact ?

■ Le souci de s'inscrire dans un développement durable conduit les réseaux à s'interroger sur la mise en place d'indicateurs permettant d'évaluer l'impact du microcrédit. Quels sont-ils ?